

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'OEUVRE

Communauté urbaine de Bordeaux
pôle Opérationnel
DGT - centre Architecture espaces publics et Paysages
esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux cedex



N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Objet du marché :

**FLOIRAC ZAC des Quais
Construction d'un groupe scolaire
CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE FLOIRAC**

Imputation budgétaire :

Chapitre : 23
Article : 2313
Fonction : 213
CRB : D710
Programme : HB27

Mode de passation et forme de marché :

CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE passé en application **Article 74-II 1^oal.** du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Ordonnateur :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Receveur des Finances, Receveur de la Communauté urbaine de Bordeaux

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	4
<u>ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX</u>	4
2.1 - CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX	4
2.2 - CALCUL DE LA REMUNERATION	5
2.3 - MODALITE DE LA REMUNERATION	5
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	5
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	5
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u>	6
<u>ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE</u>	6
<u>ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES</u>	10
<u>ANNEXE N° 2 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS - TRAITANT OU ACTE SPECIAL</u>	11

- b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
- c) Comprend les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre définis au C.C.A.P.

2.2 - Calcul de la rémunération

Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

<i>Enveloppe financière prévisionnelle des travaux Co</i>	=	5 550 000,00	€ HT
<i>Forfait provisoire de rémunération Fo</i>	=	€ HT
<i>T.V.A. (..... %)</i>	=	€
<i>T.T.C.</i>	=	€
<i>Arrêté en lettres</i>			
<i>Taux de rémunération = $\frac{Fo}{Co}$</i>	=	%

Aucune variante n'est autorisée. Aucune option n'est prévue.

2.3 - Modalité de la rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions du C.C.A.P.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés, exprimés en nombre de semaines calendaires, sont les suivants :

<i>Code</i>	<i>Délai</i>
APS	6 semaines
Etablissement du PC	2 semaines
APD	8 semaines
PRO	4 semaines
ACT	
Etablissement du DCE	4 semaines
Rapport analyse des offres	2 semaines
DOE	4 semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé au C.C.A.P.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

- *Ouvert au nom de* :
- pour les prestations suivantes :
- Domiciliation :
- Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
- IBAN :
- BIC :

- Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

- Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

Le maître de l'ouvrage se libèrera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés à l'annexe n° 2 du présent document.

Conformément au C.C.A.P. le ou les prestataires ci-après désignés

- refusent⁵ de percevoir l'avance
 acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le prestataire accepte de percevoir l'avance.

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>	<i>Classification complémentaire</i>
Services d'architecture. (712000000)	

Article 6 - Sous-traitance

Dans le cadre d'une sous-traitance,

L'annexe n° 2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (a) ou que nous envisageons (b)⁶ de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

Montant hors taxe : Euros
 TVA (taux de %) : Euros
 Montant TTC : Euros
 Soit en lettres :

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

⁶ Rayer la mention inutile

.....

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (c) ou que nous envisageons (d)⁷ de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement :

Montant hors taxe : Euros
TVA (taux de %) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en lettres :

.....

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation **du marché** à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

⁷ Rayer la mention inutile

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération
n° 2008/0720. en date du 28 novembre 2008**

A

Le

DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le
par le titulaire destinataire

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- 1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
- 2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :
- 3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :
- 4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :
et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁸
Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres*) à :

Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le⁹
Signature

⁸ Date et signature originales
⁹ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait provisoire de rémunération : Euros H.T.

Taux de rémunération : %

Enveloppe financière prévisionnelle des prestations : 5 550 000,00 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

<i>Eléments de mission</i>	<i>Total sur honoraire %</i>	<i>Total global H.T.</i>	<i>Répartition par cotraitant</i>				
			<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>
ESQ
APS
APD
PRO
ACT
VISA
DET
AOR
Total BASE	100,00 %
OPC	
Total BASE+OPC							

Signatures et cachets des cotraitants

ANNEXE N° 2 : Relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de l'acheteur **DC13**

Acheteur : **COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX**
esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux cedex
Tél: 05 56 99 84 84
Télécopie: 05 56 99 87 83

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : **Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux**
 Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Receveur des Finances, Receveur de la Communauté urbaine de Bordeaux**

B – Objet du marché **DC13**

Objet du marché : **FLOIRAC ZAC des Quais Construction d'un groupe scolaire CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE**

Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n° :
 Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

C - Prestations sous-traitées **DC13**

Nature des prestations :

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :
 Montant HT :
 Montant TTC :

Modalités de variation des prix : **Révision mensuelle**
 Date ou mois d'établissement des prix : **Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois qui précède celui de la date limite de réception des offres.**

D - Sous-traitant **DC13**

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

Forme juridique :

Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Le présent acte spécial :
 a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréeer ses conditions de paiement
 est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../200....
 Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :
 Oui Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
 le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

.....
.....
.....
.....
.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le.....
Le candidat ou le titulaire

A le.....
Le représentant de l'acheteur

I- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC13
---	-------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... le

Maître d'Ouvrage : CUB
 Opération : GROUPE SCOLAIRE FLOIRAC

Domaine	Nature
ENSEIGNEMENT	Etablissement du 1er degré
Plage coefficient de complexité :	0,7
	1,3

Estimation prévisionnelle hors taxes 5 550 000
 Coefficient de complexité 1,18
 Forfait de rémunération mission de base 584 415,00
 Taux de rémunération mission de base 10,53%

Mission	Elément	Plage	% Rémun.	Montant HT	Répartition entre les co-traitants					
					Architecte		CETAB		EMACOUSTIQUE	
				%	Montant	%	Montant	%	Montant	
Mission de base										
	Esq		4,00%	23 376	80%	18 701	20%	4 675		0
Avant Projet	Sommaire	9% - 10%	8,00%	46 753	75,00%	35 065	21,00%	9 818	4,00%	1 870
	Définitif	17% - 18%	20,00%	116 883	60,00%	70 130	38,00%	44 416	2,00%	2 338
Projet		19% - 21%	20,00%	116 883	60,00%	70 130	39,00%	45 584	1,00%	1 169
Assistance contrat Travaux		7% - 8%	5,00%	29 221	50,00%	14 610	50,00%	14 610	0,00%	0
Total Etudes		56% - 63%	57,00%	333 116	62,63%	208 636	35,75%	119 103	1,61%	5 377
Visa		8% - 9%	8,00%	46 753	50,00%	23 377	49,00%	22 909	1,00%	467
Direction de l'exécution		24% - 28%	30,00%	175 325	60,00%	105 195	38,00%	66 623	2,00%	3 507
Assistance Récept et garar		4% - 7%	5,00%	29 221	50,00%	14 610	49,00%	14 318	1,00%	293
Total chantier		36% - 44%	43,00%	251 299	56,98%	143 182	41,33%	103 850	1,70%	4 267
Total mission de base			100,00%	584 415	60,20%	351 818	38,15%	222 963	1,65%	9 644
OPC				53 835		0	100%	53 835		0